RÉFLEXIONS

N°21.

SUR

LA MÉDECINE MORALE,

ET LES QUALITÉS PHYSIQUES ET MORALES DU MÉDECIN;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 janvier 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR ACHILLE COURAGEOT, de Chaumont,

Département de la Haute-Marne;

Bachelier ès-lettres de l'Académie de Dijon; Bachelier ès-sciences de celle de Paris.

Difficile est propriè communia dicere....
HOR., *Ars poet.*

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1832.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / JULES CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL, *Examinateur.* / ANDRAL, *Président.*
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Suppléant.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, *Examinateur.*
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / BOUILLAUD. / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Gerdy.
Bayle.	Gibert.
Blandin.	Hatin, *Suppléant.*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet, *Examinateur.*	Martin Solon.
Brongniart, *Examinateur.*	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Dance.	Sandras.
Devergie.	Trousseau.
Dubled.	Velpeau.
Dubois.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MA MÈRE.

A MON ONCLE,

DRIOU LE JEUNE.

Témoignage d'amitié et de reconnaissance.

A MONSIEUR MOUGEOT,

Docteur en médecine ; Médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Chaumont ; ancien Chirurgien-Major des armées.

Hommage d'estime et d'amitié.

A. COURAGEOT.

RÉFLEXIONS

SUR

LA MÉDECINE MORALE,

ET LES QUALITÉS PHYSIQUES ET MORALES DU MÉDECIN.

Connaître les maladies de l'homme et les guérir, voilà l'objet de la médecine. Elle eût été bien précaire l'existence de l'homme, si sa faible constitution et la multiplicité des causes de maladies auxquelles il est exposé n'eussent trouvé dans cet art secourable des moyens de contre-balancer ces influences funestes qui l'entraînent rapidement vers sa destruction. Mais pour parvenir à ce but, l'art de guérir ne se borne pas à la connaissance du siége et de la nature de l'affection; le terme de ses efforts ne consiste pas dans la prescription du médicament jugé convenable; il embrasse un plus vaste horizon, qui agrandit son domaine et multiplie ses avantages: ce n'est plus seulement l'organe souffrant qu'il interroge, c'est à l'âme du malade qu'il parle; c'est ici la médecine du cœur, la médecine morale, la véritable philosophie. Et je n'entends pas parler ici de cette philosophie orgueilleuse et pédantesque, chargée de subtilités, mais

de cette science qui s'accommode d'elle-même aux besoins du cœur humain. C'est donc aux médecins à la faire valoir; trop d'exemples nous attestent les bons effets qu'elle a déjà produits entre des mains habiles dans un grand nombre de maladies. Maniée adroitement, elle est bien puissante cette médecine morale; véritable protée, elle est susceptible d'arriver à l'esprit sous toutes les formes, de combattre et d'enchaîner toutes les idées funestes qui tiennent ce dernier sous un empire absolu, de lui faire entrevoir une aurore plus brillante, en un mot, de le ramener à la vie. Ici on épuiserait en vain l'arsenal des médicamens, une parole consolante fait souvent plus d'effet que toutes les potions réunies. L'érudition sans doute est indépendante de cette médecine de l'esprit, mais seule elle ne fera jamais un véritable médecin. Les sciences physiques ont éprouvé jusqu'à présent la destinée des générations humaines, tandis que la morale, fondée sur l'observation de l'homme intellectuel, est immuable comme sa nature.

La physique d'Aristote est traitée depuis long-temps comme un rêve; mais la morale de Platon est encore toute neuve. La médecine, sous ce rapport, est aussi ancienne que la société.

« Celui qui le premier vit souffrir son semblable dut parta-
« ger sa douleur et chercher les moyens de le soulager. » (*Richerand.*)

N'est-il pas évident que, privé de remèdes qu'il ne pouvait trouver dans la médecine, qui était encore dans le néant, l'homme social, ne pouvant matériellement guérir celui qui était en proie à quelque maladie, lui offrit des consolations? ne pouvant tarir la source de ses larmes, il pleura avec lui. Maintenant que, riche des moyens nouveaux et nombreux que lui offre l'art de guérir, le médecin peut jouer un rôle plus actif, il ne doit pas cependant abandonner les premiers, et leur emploi, sagement administré, est un sûr garant de la réussite des seconds, sans parler des cas où ils sont seuls indispensables.

L'état d'un malade exige-t-il nos soins, la douleur, le décou-

ragement, la crainte de succomber l'affectent-ils violemment, c'est à son moral qu'il faut s'adresser. Très-souvent alors nous avons des passions violentes à modérer, des impressions tristes à faire cesser, des consolations à donner, l'espérance à faire renaître.

Cette médecine morale, il faut en convenir, est peu avancée.

Si l'on voyait les passions de l'âme se manifester comme les mouvemens du corps, on s'occuperait alors à recueillir avec plus d'attention des observations sur les effets des affections douces et consolantes, effets dont l'ensemble combiné établirait une thérapeutique morale. Les Égyptiens savaient déjà parfaitement bien apprécier l'influence de la médecine morale, car les prêtres chez eux se trouvèrent chargés des fonctions de médecin. Dans quelques temples de la Grèce, à Épidaure, à Pergame, à Gnide et à Cos, des prêtres étaient investis du titre et des fonctions de médecin. Ce fut une bien belle conception d'unir le culte de la divinité aux plus précieux intérêts de l'humanité. La religion et la science de la santé étaient un double frein qui contenait des hommes grossiers et à demi sauvages. En quoi consistait la thérapeutique de ces prêtres médecins? en formules, en recettes? Non, le vulgaire en savait presque autant qu'eux sur cet article; mais des apparitions, des songes, des talismans, des initiations, assemblage des prestiges les plus singuliers, ne manquaient pas de remplir leur attente; l'esprit abattu du malade se relevait, une nouvelle vie semblait l'animer, sa dernière heure n'était pas sonnée, une divinité le lui avait fait entendre, et il sortait du temple joyeux et guéri. C'est donc dans l'observation du cœur humain que nous trouvons l'origine de la médecine morale; la sensibilité, qui est notre apanage, a pour ainsi dire un besoin aussi impérieux d'espérance et d'encouragement que l'estomac d'alimens, le poumon d'air. Du berceau jusqu'au lit de mort, l'homme est toujours l'être sensible et intelligent. Que ces réflexions n'abandonnent jamais les médecins, et quelque confiance qu'ils accordent à juste titre à leurs moyens matériels, qu'ils n'oublient jamais que, pour beaucoup de malades, *medicina nihil aliud est quàm animi consolatio.* C'est principalement dans les névroses, la monomanie,

l'hystérie, l'épilepsie, etc., que l'habileté du médecin à produire une diversion favorable, à écarter des idées tristes et mélancoliques, seconde puissamment l'effet des médicamens; les inquiétudes se calment, le sentiment de la douleur est suspendu. Les affections tristes de l'âme, ou qui s'accompagnent d'une grande débilité, trouvent, dans les passions gaies, un antidote énergique. Cependant ici le médecin ne doit jamais perdre de vue que le passage d'une affection à une autre doit toujours se faire insensiblement et par degrés. Parmi les passions salutaires, une joie, un amour modérés, sont très-propres au rétablissement de la santé; ces douces affections de l'âme accélèrent légèrement la circulation, rendent plus actives les sécrétions; il semble qu'un sentiment de plaisir et de bonheur soit attaché à l'accomplissement de toutes les fonctions. Le prince de Saxe - Weimar était habitué à ressentir à midi précis les prodromes d'une fièvre double tierce qui depuis long-temps avait résisté à tous les médicamens. *Hufeland* avance un jour son horloge de deux heures, et la joie qu'éprouve le prince de se croire guéri le guérit réellement. Au rapport de *Tissot*, un médecin aurait tiré d'une profonde léthargie une femme très-avare en lui mettant dans la main des écus qu'elle serra aussitôt. Le même auteur (Traité des nerfs) cite l'observation d'un homme qui, consumé de marasme, retrouva la santé dans l'amour qu'il conçut pour une jeune veuve qui le soignait, et dont il fut payé de retour. Ainsi, à côté des maux, attributs de l'humanité, sont placés, par une merveilleuse providence, les remèdes les plus simples et les plus consolateurs.

On pourrait croire que les premières années de l'homme ont été traitées avec plus de sévérité, puisque le nombre, la variété des maladies qui les affligent sont en rapport contraire du développement des facultés morales; mais si l'on a égard à la manière d'être et de sentir de l'enfance, on sera, je crois, convaincu que les inconvéniens de l'existence sont partagés entre tous les âges. « Le sort de l'homme « est de souffrir dans tous les temps. Heureux de ne connaître dans « son enfance que les maux physiques, maux bien moins cruels, bien « moins douloureux que les autres, et qui bien plus rarement qu'eux

« nous font renoncer à la vie. On ne se tue point pour les douleurs de « la goutte, il n'y a guère que celles de l'âme qui produisent le déses- « poir. Nous plaignons le sort de l'enfance, et c'est le nôtre qu'il fau- « drait plaindre... » (Rousseau.)

En terminant le peu de réflexions que j'ai faites sur la médecine morale, j'ajouterai que le médecin ne doit pas perdre de vue qu'il doit détruire les vicieuses directions de l'esprit, en impressionnant la raison, l'imagination ou la sensibilité du malade. Il agira sur la raison en détruisant une idée dominante et pénible, comme celle que fait naître la perte d'un père, d'une mère, d'un ami, de la fortune, idée qui aura occasioné ou entretiendra la maladie pour laquelle il aura été appelé. C'est ici qu'il aura besoin de toute la force de sa logique, qu'il devra employer toute son éloquence pour retirer du profond abattement dans lequel il est plongé le malheureux qu'une perte cruelle rend insensible à toute espèce de consolation. Il agira sur l'imagination du malade par l'impression des objets extérieurs : ici c'est un enfant qui a contracté une habitude vicieuse ; pour l'en détourner, on lui déroulera le hideux tableau des maladies auxquelles sont en proie ceux qui persistent dans ces honteuses manœuvres ; on lui fera sentir tout le danger que courent ainsi tous ceux qui font valoir eux-mêmes leurs propriétés ; une pareille exploitation n'est pas permise. La peinture de la langueur, du marasme, ces mots de consomption dorsale, de douleurs atroces, agissent efficacement sur une imagination facile à émouvoir. Toutefois il faudra bien se garder d'abuser de ce moyen ; car l'enfant pourrait s'adonner avec d'autant plus d'abandon à sa funeste conduite, qu'il regarderait son état plus désespéré. Enfin il impressionnera la sensibilité du malade en faisant observer à un homme dont un chagrin réel ou factice a altéré la santé et compromet l'existence, qu'il se doit tout entier à sa famille, que sa mort, qui serait le résultat de la continuation de son chagrin, plongerait ses malheureux enfans dans la misère la plus profonde. Ce tableau des dangers qu'il fait courir à des êtres qu'il chérit lui étant ainsi adroitement dépeint, cet infortuné se ranime à l'idée déchirante

que vous lui faites entrevoir ; il reprend de la fermeté et du courage, et vous avez alors la consolation bien douce de penser que vous lui avez tendu une main secourable au bord du précipice, et qu'une foule d'êtres innocens vous doivent la vie de leur père et la continuation et le bonheur de leur existence.

Qualités physiques et morales du médecin.

La connaissance des maladies de l'homme, des moyens de les prévenir et de les guérir, ai-je dit, constitue la médecine. Le nom de *médecin* a été donné à celui qui possède cette science. Ne pourrait-on pas appeler *ministre de la nature* celui qui passe sa vie à étudier son chef-d'œuvre et tous les objets qui agissent sur lui?

Si l'art de guérir exige de celui qui le pratique une vaste étendue de connaissances, s'il lui impose des dégoûts à vaincre, des difficultés à surmonter, des dangers à braver; s'il lui présente sans cesse devant les yeux le tableau affligeant des souffrances de l'espèce humaine, avec le chagrin souvent de ne pouvoir les adoucir; si connaître l'homme en lui-même, l'homme moral, l'homme physique, savoir calmer les passions, les opposer les unes aux autres, adoucir les peines, diminuer les ennuis, effacer les malheurs, distraire la sensibilité, saisir l'esprit dans son agitation, lui imprimer à propos des mouvemens salutaires, calculer la force réactive des sentimens sur les sensations; si enfin connaître le langage qu'il faut parler à l'âme affectée est du ressort de la médecine ; si l'homme qui se dit médecin s'engage à remplir tous les devoirs que son art lui impose, que de qualités ne lui faut-il pas ! quel vaste horizon se développe à sa vue ! avec quelle circonspection il doit mesurer ses forces pour parcourir une carrière si pénible, hérissée de difficultés ! combien il doit craindre d'y marquer ses pas par des malheurs, de ne laisser d'autre souvenir de sa présence que celui d'une catastrophe, de laisser un nom à jamais célèbre à une famille qu'il a plongée dans la désolation ! Ce n'est vraiment qu'avec effroi qu'il doit envisager le plan de la conduite qu'il doit tenir.

Celui qui veut dignement exercer la médecine doit posséder deux sortes de qualités : les unes physiques, les autres morales.

Qualités physiques nécessaires au médecin.

Une bonne constitution, un physique qui n'offre aucun de ces défauts choquans dont la vue pourrait avec raison rebuter les malades, des sens délicats et exercés sont presque indispensables à l'homme de l'art. Une bonne vue est nécessaire, surtout à celui qui se destine à pratiquer les grandes opérations de la chirurgie. Quant au médecin, l'art pouvant remédier au défaut de la nature, la myopie n'est pas pour lui un motif d'exclusion. L'ouïe lui fait entendre la crépitation d'une fracture ou le son résultant de la percussion d'une cavité. L'odeur acide de la sueur, dans certains cas, lui est révélée par l'odorat; le goût lui fait juger des falsifications ou des substitutions faites dans les remèdes qu'il a prescrits. Quelques plaisans ne manqueront pas d'exagérer les avantages de cette dernière qualité dans la dégustation de certains produits des malades; à cela je répondrai que si cette épreuve était nécessaire à leur bien-être, si elle pouvait mettre le médecin sur la voie du salut, je ne doute pas un instant que, dans l'intérêt de l'humanité, il ne se soumît volontiers à une expérience aussi délicate. Le tact enfin lui offre les avantages les plus précieux dans une foule de circonstances; il doit, de plus, avoir une voix agréable, ou s'efforcer de la rendre telle, si la nature l'a peu favorisé à cet égard : ici, comme bien on le pense, ce n'est point pour charmer une soirée par la douceur d'un chant mélodieux, ce n'est point pour y faire tressaillir quelque jeune beauté, dont le gosier, se mariant avec la voix doctorale, lui ajoutera un nouvel éclat, mais pour éviter aux malades une souffrance de plus; car si une voix aigre et discordante déplaît à celui qui se porte bien, cause des agitations et des spasmes à une femme nerveuse et la jette dans un affreux évanouissement, combien, à plus forte raison, ne doit-elle pas influencer désavantageusement celui ou celle qui

est en proie à la douleur. Ses manières doivent être polies en général, quelquefois brusques cependant ; ses paroles douces, engageantes, insinuantes ; son extérieur décent et propre, sa démarche grave et posée, sans affectation, car les écrits de Molière vivent dans tous les cœurs, et l'on pourrait plus d'une fois et à juste titre lui en faire l'application. Que surtout sur sa figure jamais un malade ne puisse lire ce qui se passe dans son âme. Telles sont les qualités physiques que doit posséder un médecin. Quant aux facultés de l'intelligence, la mémoire et le jugement lui sont surtout nécessaires : la première lui rappelle les faits ; la seconde lui en fait tirer des conséquences justes et d'une application très-utile dans la pratique. La mémoire sans jugement devient presque inutile, quelquefois même dangereuse ; le jugement sans mémoire n'est qu'une faculté en puissance, qui ne peut guère être en action faute de matière sur laquelle on puisse l'exercer ; de leur concours, au contraire, naît l'expérience.

Qualités morales nécessaires au médecin.

Si le médecin est utile en portant une main bienfaisante sur nos douleurs ou en guérissant nos maux, en faisant servir son art à la conservation de la santé, il ne suffit pas qu'il ait puisé de sages préceptes sous les plus habiles maîtres ; il doit être pourvu de certaines qualités morales, sans lesquelles il courrait le risque de compromettre à la fois sa conscience, sa profession, sa réputation et la vie de ses malades. L'homme, auquel la nature a donné la faculté de transmettre ses pensées et de recevoir celles des autres, étant en butte à mille passions dévorantes, exposé à mille tourmens, s'agitant sans cesse dans une sphère qui ne suffit pas à son inquiétude, n'a-t-il pas besoin de remèdes pour sa douleur morale autant que pour sa douleur physique? Ce n'est pas assez d'étudier l'art de soulager les hommes des infirmités qui les accablent, il faut aussi s'instruire à les consoler. Le médecin, que la société réclame comme un bien-

faiteur, que l'être souffrant invoque comme un Dieu, *medicus enim philosophus Deo æqualis habetur* (Hippocrates, *è libro de decenti habitu*), doit avoir une conduite exempte de reproches, doit conserver la pureté de ses mœurs, vaincre ses penchans vicieux, enfin faire une entière abnégation de lui-même.

Ses qualités morales doivent être :

1°. *La sensibilité.*

La sensibilité ou l'amour de l'humanité souffrante, voilà ce que le malheur réclame du médecin. C'est elle qui, bien dirigée, le fait compatir aux maux de ses semblables ; elle n'est point le fruit de l'étude, c'est un don précieux de la nature, et malheur à celui qui n'en ressent pas en lui les mouvemens ! Privé de sensibilité, l'homme de l'art n'est plus qu'un misérable qui exploite avec indifférence les souffrances de l'humanité. Le médecin sensible inspire de la confiance aux malades ; il les aime comme ses amis, il éprouve le désir le plus vif de les sauver ; c'est lui qu'on peut véritablement appeler philanthrope ; c'est de lui qu'on attend du soulagement. Il prête une oreille attentive à la souffrance, il ranime le courage flétri par la douleur, il surmonte les fatigues, il prodigue ses veilles ; dans les temps de calamité publique il brave tous les dangers. L'insensibilité ne doit jamais aborder le lit de la douleur ; son ton dur lui donnerait l'air d'un juge sévère, et non celui d'un ministre de la santé. Si un état de gêne, des pertes sensibles dans la fortune, ont profondément ulcéré l'âme de celui qui les a éprouvées, ont altéré sa santé ; si le médecin se trouve dans la dure impossibilité de pouvoir y apporter quelques remèdes, que du moins il fasse tous ses efforts pour pouvoir sécher quelques larmes !

2°. *La patience.*

« De toutes les vertus que le médecin doit posséder, il n'en est « point qui lui soit plus nécessaire que la patience ; il n'en est point « qui soit soumise à des épreuves aussi fréquentes et aussi rudes. » (*Montfalcon.*) Approcher l'être souffrant avec cette tranquillité d'âme qui prépare la confiance, écouter avec intérêt le malade raconter la longue série des maux qu'il a éprouvés, s'identifier avec lui, partager pour ainsi dire son état (car, comme un lourd fardeau, la douleur est moins pénible lorsque quelqu'un vous aide à la supporter), c'est par une telle conduite que le médecin pourra être appelé homme patient. Il doit interroger avec douceur, permettre les moindres détails : le malheur n'a-t-il pas le droit de tout dire ! « Ce malade ne « semble appeler un médecin que pour le désespérer par le récit « obscur et diffus des maux qu'il prétend éprouver ; sa loquacité le « soulage ; il ne répond d'une manière précise à aucune question, « divague continuellement, et confond dans ses plaintes les objets les « plus disparates. Cet autre, méticuleux, défiant, voit partout les « plus grands périls menacer ses jours ; tout alarme son imagination ; « il s'effraie de tout, exagère tout ; on ne peut dissiper les craintes « ridicules auxquelles il est en proie qu'en employant les armes les plus « puissantes du raisonnement : mais à peine y est-on parvenu après « les plus grands efforts, qu'on a de nouvelles chimères à com- « battre. » (*Montfalcon.*) Le médecin a donc un besoin extrême de patience, et c'est pour lui surtout que l'on peut dire avec l'auteur que je viens de citer : « La patience, c'est le génie. »

3°. *Prudence. Discrétion. Désintéressement.*

La prudence, qualité précieuse et indispensable, ne doit jamais abandonner l'homme de l'art ; l'exercice de ses fonctions la nécessite à chaque pas ; d'elle dépend l'intégrité de sa réputation ; pour le praticien, non-seulement c'est une vertu, mais un devoir. Avec elle il agit avec raison, avec elle il observe tout avec une scrupuleuse attention ; réservé dans ses prognostics, se défiant de son jugement, décidant avec lenteur, n'expliquant les faits qu'après les avoir long-temps observés, le médecin agira en homme prudent. Ce n'est aussi qu'avec beaucoup de circonspection qu'il annoncera à ceux qui portent intérêt au malade le danger dans lequel il se trouve ; c'est une tâche pénible qu'il a souvent à remplir. Quoi, en effet, de plus affligeant pour un cœur sensible que d'être dans la pénible obligation de porter une décision qui ôte la vie à son semblable ! Combien aussi il lui importe d'être prudent lorsque le sexe réclame ses lumières ! « Quelle dé-
« cence scrupuleuse, quelle réserve attentive ne doit-il pas apporter
« aux soins qu'il donne aux filles et aux femmes ! Il exigera la pré-
« sence de la mère ou d'une proche parente dans ces circonstances
« délicates et assez fréquentes où, contrainte de soumettre ses charmes
« les plus secrets à un examen indispensable, une vierge timide vient,
« en rougissant, déposer à ses pieds le dernier voile de la pudeur. Si
« c'est une femme qu'il doit soumettre à une semblable inspection,
« il demandera la présence du mari. » (*Montfalcon.*)

Discrétion, désintéressement sont encore pour le praticien des devoirs ; dépositaire des secrets d'une famille, il ne doit jamais les révéler : les suites les plus fâcheuses pourraient résulter de cet aveu fait avec légèreté ; il serait bien méprisable celui qui, abusant de la confiance qu'on a eue en lui, irait divulguer mille petits secrets dont on l'a fait confident avec un entier épanchement, qu'on a cru déposer au sein de l'amitié.

Désintéressé, le médecin s'attirera l'estime de tous ses concitoyens. Traiter également le pauvre et le riche, voler avec empressement du salon le plus brillant à la cabane la plus misérable, prodiguer les soins les plus affectueux, les consolations les plus douces aussi bien au riche qui le récompense libéralement qu'au malheureux qui ne peut lui offrir qu'un cœur reconnaissant, telles doivent être les règles de sa conduite.

Soulager la pauvreté doit être pour lui une véritable jouissance; sa demeure doit être un refuge sacré, un asile toujours ouvert à l'infortune, qui doit y trouver constamment l'espérance et d'utiles conseils. L'indigence, qui a aussi sa pudeur et souvent même sa fierté, peut chercher à se déguiser en offrant un tribut pris sur ses propres besoins: que le médecin sensible, s'il n'est pas lui-même tenu sous les lois de la nécessité, repousse avec bonté cette offrande égarée; qu'il se contente d'une parole de bénédiction partie du cœur du malheureux, dont le visage se mouille aussi de quelques larmes de reconnaissance.

La probité, dont la conscience est pure et la voix sévère, la modestie, la sobriété, la modération, sont des qualités non moins nécessaires aux médecins.

4°. *Le dévouement.*

Le théâtre de la mort, voilà le poste du médecin. Là, la vie des hommes doit être tout pour lui; la sienne, rien. C'est au milieu des dangers que l'on devra apprécier la trempe de son courage. Qu'il brave le souffle empoisonné des maladies épidémiques : c'est dans ces fléaux de l'humanité où l'on voit la faux de la mort moissonner en peu de temps toute une population, sans distinction d'âge ni de rang, que doivent éclater sa fermeté et sa constance inébranlables. La nature frémit dans un semblable cas ; le guerrier, surpris, abandonne des armes impuissantes contre un tel ennemi ; le magistrat tremble sur son siége, le père repousse son fils, naguère l'objet de ses plus

tendres sollicitudes ; il craint de trouver la mort dans ses embrassemens. On se fuit, on se rencontre avec effroi. Qui doit venir dans un pareil danger consoler l'humanité éplorée, et combattre ce terrible ennemi? Quel homme doit s'exposer à une mort presque inévitable? et quel motif doit le porter à une si belle action? Cet homme, c'est le médecin ; le motif qui l'anime, c'est l'amour de son semblable. Cet homme qui vient combattre un si redoutable adversaire, est-ce le fer à la main qu'il va se présenter? Non, c'est avec un œil serein et le sourire sur ses lèvres, c'est avec cette tranquillité d'âme qui inspire la confiance et fait naître l'espérance ; c'est à prodiguer des consolations et des remèdes salutaires que vont tendre tous ses efforts. Le courage si justement vanté des guerriers peut-il être comparé à un tel dévouement? Avouons-le à l'honneur de l'humanité, les exemples d'un pareil courage nous ont souvent été donnés. Parlerai-je ici de la noble conduite des médecins dans les temps de ces contagions meurtrières qui dévastèrent l'Europe? Dirai-je avec quelle générosité, oubliant l'intérêt de leur propre conservation, on les vit se livrer à l'exercice de leurs dangereux et pénibles devoirs, et se sacrifier sans regret pour le salut de leurs compatriotes? Eh bien ! ce qu'ont fait ces honorables médecins, ceux d'aujourd'hui le feraient, n'en doutons pas. Malheureusement, il n'est peut-être pas éloigné ce temps qui fera paraître dans tout son éclat un si généreux sentiment. Puissent mes prévisions ne pas se réaliser ! Puisse-t-il, le fléau qui sème en ce moment la mort et la désolation dans quelques parties du globe, respecter notre patrie ! Car je préfère plutôt douter du dévouement que manifesteraient les médecins courageux, que d'en acquérir la preuve dans des circonstances aussi désastreuses et aussi terribles pour l'espèce humaine.

Telles sont les idées que je me suis faites de l'importance pour un médecin des différentes qualités que je viens d'énumérer.

Ce sujet est beau et digne surtout d'une plume exercée; aussi mon incapacité demande-t-elle indulgence en faveur du noble motif qui

me l'a fait entreprendre. On me blâmera peut-être de disserter sur des devoirs dont je dois ignorer toute l'immensité, de vouloir donner des conseils à mes collègues. On aurait une fausse idée de mon intention, si on la jugeait telle; je suis jeune et j'ai besoin de recevoir des conseils, loin d'en donner moi-même.

Mon seul but ici est de me tracer le plan de conduite que je dois suivre, l'exécuter est ma seule ambition.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Qui enim medicinæ scientiam sibi verè et aptè comparare volet, is horum omnium compos esse debet, ut naturam nactus sit, doctrinam, locum studiis aptum, institutionem à puero, industriam, tempus. (*E libro de lege.*)

II.

Duo sunt : scientia, opinio, quarum illa scientiam, hæc ignorationem parit. (*Ibid.*)

III.

Non satietas, non fames, neque aliud quicquam bonum est, quod supra naturæ modum fuerit. (Aph., *sect.* 2, *aph.* 4.)

IV.

Senes ut plurimùm quidem juvenibus minùs ægrotant ; quicumque verò ipsis morbi fiunt diuturni, plerumque commoriuntur. (*Ibid.*, *aph.* 39.)

V.

Epilepticis pueris, mutationes, maximè ætatis, et regionum, et vitæ, liberationem faciunt. (*Ibid.*, *aph.* 45.)

VI.

Naturarum aliæ quidem ad æstatem, aliæ verò ad hyemem benè aut malè constitutæ sunt. (*Sect.* 3, *aph.* 2.)